

DEPARTEMENT DE L'OISE

Commune d'**AMBLAINVILLE**

AMBLAINVILLE, le vendredi 2 août 2013

Avis d'Appel public à la Concurrence

Nom et adresse de l'organisme acheteur : COMMUNE D'AMBLAINVILLE.

Pouvoir adjudicateur: Monsieur le Maire

Objet du Marché Travaux de renforcement du réseau d'eau potable Phases 2 et 3.

Type de marché de travaux : exécution

Caractéristiques principales : les travaux font l'objet de deux phases

Lieu d'exécution : Phase 2 : RD 927, rue Montgriffon, rue du Pavé et rue Francoeur.
Phase 3 : Rue Corberue, rue du Bournoulet, rue de la Porte des Champs, rue Corberue, rue du Château d'Eau

Délais d'exécution des travaux : Le délai d'exécution maximum figure à l'acte d'engagement. Il est fixé par le maître d'ouvrage.

Toutefois, les candidats devront proposer (à l'article 3 de l'acte d'engagement prévu à cet effet) un autre délai qui serait pour eux le délai économique ; sachant que le délai d'exécution fait partie des critères de sélection.

Si le candidat omet de compléter l'article 3 de l'acte d'engagement, le délai d'exécution pris en compte pour le jugement des offres sera le délai maximum déjà indiqué à l'article 3 de l'acte d'engagement.

Des variantes et options seront-elles prises en compte : oui

Prestations divisées en lots : non

Date prévisionnelle de commencement des travaux : Janvier 2014

Cautionnement et garanties exigés : retenue de 5% pouvant être remplacée par une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire si les deux parties sont d'accord.

Modalités essentielles de financement et de paiement : emprunt bancaire et subvention Départementale.

Païement par versement d'acomptes.

Le délai de règlement est fixé à 30 jours à compter de la date de remise du projet de décompte au maître d'œuvre.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : Français.

Conditions de participation :

critères de sélection du candidat : expérience, capacités professionnelles , techniques et financières.

Justifications à produire quant aux garanties professionnelles et financières du candidat :

- o Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise
- o En cas de groupement, la composition du groupement et la désignation du mandataire
- o Si le candidat fait l'objet d'un redressement judiciaire : la copie du jugement
- o Attestation sur l'honneur que le candidat ne fait pas l'objet d'une interdiction de concourir
- o Attestation sur l'honneur que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales
- o Pour les entreprises de plus de 20 salariés, une attestation sur l'honneur que le candidat respecte l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L323-1 du Code du Travail relative aux travailleurs handicapés
- o Une attestation sur l'honneur que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire
- o Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux auxquels se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices
- o Déclaration indiquant les effectifs du candidat pour l'exercice en cours
- o Certificats de qualification professionnelle en cours de validité et/ou liste de références des travaux en cours d'exécution ou exécutés au cours des cinq dernières années prouvant la compétence technique et la capacité financière du candidat, à réaliser les travaux.

Les candidats peuvent s'ils le souhaitent fournir les imprimés DC1, DC2 et DC7.

Critères d'attribution:

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- o **Prix des prestations : 50%**
- o **Valeur technique : 40%**
- o **Délai des prestations : 10%**

Type de procédure : procédure Adaptée

Date limite de réception des offres : VENDREDI 27 septembre à 16h00.

Il appartient à l'entreprise de prendre toutes les dispositions nécessaires afin de se renseigner sur les horaires d'ouverture de la Mairie.

Délais minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités de retrait du dossier: un exemplaire informatique du dossier de consultation des entreprises sera remis à tout candidat qui en fera la demande par fax au 03 44 22 36 53 ou par écrit à la Commune d'Amblainville Place du 11 Novembre 60110 AMBLAINVILLE

L'entreprise souhaitant recevoir les documents sous format informatique devra posséder les logiciels suivants : acrobat reader, word et excel.

Les plans pourront être fournis en format autocad et seront à réclamer au maitre d'œuvre à l'adresse suivante : oise@soderef.fr

Conformément à la réglementation en vigueur, les offres pourront être remises en version papier et en version informatique par dématérialisation sur la plateforme e-marchespublics.com.

Le dossier est également accessible sur les sites : amblainville.fr Sous la référence Marché Renforcement du réseau d'eau potable Phases 2 et 3 et e-marchespublics.com

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Les offres seront adressées par pli recommandé, ou remises contre récépissé selon les modalités fixées dans le règlement de consultation.

Adresse au près de laquelle des renseignements administratifs(ou techniques) complémentaires peuvent être obtenus : Correspondant : Monsieur LANGLOIS Tél : 03.44.64.18.53 Fax : 03.44.64.18.64

Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif d'Amiens – 14 rue Lemerchier- 80 011 AMIENS Cédex 01, tél : 03-22-33-61-70 courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : tribunal administratif d'Amiens – 14 rue Lemerchier- 80 011 AMIENS Cédex 01, tél : 03-22-33-61-70 courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr

Date d'envoi de l'avis : Mardi 6 août 2013